
et sur le financement des exportations. En outre, le gouvernement a privatisé bon nombre de ses organismes, qui sont devenus des sociétés par actions ou à responsabilité limitée. Les garanties absolues données par le gouvernement central ont été beaucoup réduites et on prévoit qu'elles le seront encore davantage. L'accord des Cinq d'Helsinki et la plus grande viabilité commerciale des projets en Inde devraient avoir pour effet de réduire la nécessité d'obtenir du crédit à taux préférentiel.

Afin de profiter des récents changements, de nombreuses sociétés étrangères et multinationales ont accepté d'étendre leurs opérations à l'Inde ou sont sur le point de pénétrer ce marché. Des banques d'investissement réputées de New York et de Londres sont maintenant présentes en Inde. De grandes entreprises indiennes ont réussi à gagner la confiance des marchés financiers internationaux et des investisseurs étrangers, et ont pu attirer des millions de dollars en capitaux étrangers grâce à des émissions de reçus de dépôt globaux (GDR). On s'attend à ce que les entreprises indiennes utilisent ces fonds pour rembourser leurs dettes étrangères grevées de taux d'intérêt élevés ou pour financer d'importants projets d'agrandissement ou de modernisation, lesquels offriront des débouchés extérieurs aux sociétés canadiennes. Ces entreprises pourront ainsi, également, assumer plus facilement leurs coûts locaux. La société d'évaluation du crédit Japan Bond Rating Service a récemment porté la cote de solvabilité de l'Inde à BBB+ (deux points au-dessus de la cote minimale des sociétés ayant une cote élevée de solvabilité) et Moody lui a accordé, de son côté, une cote élevée.

1. Le programme de la Société pour l'expansion des exportations (SEE) en Inde

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) joue depuis longtemps un rôle actif pour faciliter les exportations canadiennes en Inde. Depuis 1980, la SEE a déboursé plus de 700 millions de dollars canadiens afin de soutenir les opérations d'exportation de sociétés canadiennes en Inde en leur offrant des services d'assurance et des programmes de financement. Pour la seule année 1994, les assurances à court terme se sont élevées à 47 millions de dollars. Depuis cinq ans, la SEE a fourni aux exportateurs pour 29 millions de dollars d'assurance à moyen terme. En outre, elle peut offrir une assurance-investissement à l'étranger pour protéger des risques non commerciaux les investissements des sociétés canadiennes en Inde. Traditionnellement, ces opérations comprenaient la vente de produits et services destinés aux industries indiennes de l'acier, du gaz, des mines, des transports et de la production d'énergie. Une grande partie du soutien à long terme allait à de grands projets gouvernementaux d'infrastructure, tandis que le financement à court terme visait principalement les exportations de produits de base. La SEE a recouvré ces créances sans difficulté.

Plus récemment, la SEE a constaté un certain intérêt pour le matériel et les services dans le domaine de l'électricité et de l'énergie, l'exploitation minière, les pâtes et